

Projet de loi C-319 du Bloc Québécois:

Le Parlement vote en faveur de l'équité pour les aînés

Laurentides–Labelle, le 19 octobre 2023 – Portée sans relâche, la cause du Bloc Québécois visant à assurer un traitement juste et équitable pour tous les aînés admissibles à la pension de vieillesse a franchi une étape cruciale aujourd'hui alors que le projet de loi C-319 du Bloc Québécois a rallié l'appui d'une majorité de députés suite à la 2^e lecture pour maintenant passer à l'étude en comité. Cette victoire d'étape du Bloc Québécois est d'autant plus réjouissante qu'elle survient à un moment où l'inflation perdure et où la pauvreté menace un nombre de plus en plus élevé d'aînés au Québec.

« Je suis extrêmement heureuse de l'appui manifesté par le Parlement à l'égard des aînés qui demandent depuis longtemps que le gouvernement mette fin à cette injustice. Aujourd'hui, les parlementaires se sont clairement prononcés contre le principe de deux classes d'aînés, injustice créée par le gouvernement libéral. Depuis la pandémie, le coût de la vie ne cesse d'augmenter et la hausse des prix représente aussi un casse-tête financier pour bon nombre d'aînés dont les revenus sont très limités, particulièrement ceux de 65 à 74 ans qui ont été exclus par le gouvernement fédéral de la hausse de la pension de vieillesse. L'inflation persistante n'a fait qu'exacerber leurs difficultés et ils ne disposent plus des ressources suffisantes pour pourvoir à leurs besoins de base, comme se nourrir et se loger. Notre projet de loi permettra de rétablir un traitement juste pour tous les prestataires de la pension de vieillesse et du même coup, une aide salutaire pour les nombreux aînés acculés à la pauvreté », se réjouit la députée de Laurentides–Labelle, Marie-Hélène Gaudreau.

Avec le soutien des groupes de défense des retraités et des aînés tels que l'AFEAS, l'AQRP et l'AREQ-CSQ, la députée bloquiste rappelle l'importance du projet de loi.

« Les difficultés vécues par les retraités et les aînés, par ceux et celles qui ont bâti la société dont nous bénéficions aujourd'hui, sont intolérables et il est de notre devoir à tous d'y remédier. Il s'agit d'une cause qui doit s'élever au-delà de toute partisanerie, comme l'ont bien compris une majorité de députés fédéraux qui ont appuyé notre projet de loi. Il est malheureux que les libéraux n'aient pas démontré la même compassion à l'égard des aînés qui ont besoin d'aide pour surmonter la crise inflationniste. Nous entendons continuer à les talonner sur cet enjeu, car pour les Québécois, le respect des aînés est une valeur fondamentale. C'est ensemble que nous devons assumer nos responsabilités à l'égard des aînés et que nous devons poursuivre le travail jusqu'à l'aboutissement de ce projet de loi », conclut Mme Gaudreau.

Désormais passé l'étape de la deuxième lecture, le projet de loi C-319 sera étudié en comité parlementaire en vue d'une étude détaillée. Les députés du Bloc Québécois continueront à défendre les aînés durant ce processus pour que le gouvernement Trudeau comprenne l'urgence et entende raison.

-30-

Source :

Maryse Larente, directrice de circonscription et des communications

Marie-Hélène Gaudreau, députée de Laurentides–Labelle

maryse.larente.338@parl.gc.ca